

Montréal, le mercredi 31 mai 2017

Vanessa Goulet  
Martin Moreau

**Objet : Consultation publique 2175 rue Saint-Patrick**

À qui de droit,

Depuis 2011, nous sommes propriétaires d'un condo situé sur la rue Augustin-Cantin et nous nous opposons au projet de construction proposé. Nous sommes tous les deux administrateurs du Syndicat des propriétaires de l'immeuble où nous habitons. En tout nous représentons 44 condos. Notre projet inclus plusieurs terrasses privées sur le toit et jouissons d'une belle vue sur le Centre-Ville; nous avons d'ailleurs la vue sur le Centre-Ville à partir de notre condo situé au 3<sup>ème</sup> étage.

Le projet prévu au 2175 Saint-Patrick, nous privera de cette magnifique vue et nous plongera dans un autre chantier interminable. Lorsque nous avons acheté notre condo, nous avons la belle vue; cette dernière est protégée par les règlements de construction en vigueur à l'époque et maintenant. Le projet veut contourner ces lois pour nous priver de notre droit. On veut nous pénaliser et nous retirer ce à quoi on a droit sans peine de dédommagement. La vue était l'une des raisons majeure de l'achat de notre condo. Aujourd'hui, un promoteur veut se l'approprier en outrepassant les règlements existants qui sont sensés nous protéger.

Les autres copropriétaires s'opposent tous autant qu'ils sont à la construction de ce projet. Cela va faire augmenter nos taxes (déjà dispendieuses) et saturer le marché immobilier dans un secteur où les projets de condos sont déjà beaucoup trop nombreux. Plusieurs copropriétaires désirant vendre leur condo dans les prochaines années auront de la difficulté à conclure une vente. D'une part à cause d'un marché saturé et en faveur des acheteurs et d'autre part à cause de la vue qui sera désormais bloquée par un grand mur de projets de condos luxueux d'envergure. Cela va faire diminuer la valeur de nos condos qui ont actuellement une plus value unique : la magnifique vue sur le Centre-Ville.

Mon conjoint et moi habitons le quartier depuis 2008. Nous habitons sur la rue Roperie avant de faire l'achat de notre condo. Nous adorions ce quartier qui respirait et où l'on avait l'impression de grand espace, malgré le fait que nous soyons en ville. Nous y étions tellement bien que nous avons décidé de devenir propriétaire à quelques coins de rue de l'appartement où nous habitons. Avec la construction de ce projet, ce ne sera plus le cas. Il va s'ajouté aux autres projets imposants et créer un gigantesque mur sur le Canal Lachine. Cela fait une division nette entre la classe riche et la classe moyenne et pauvre. Ce sera encore les plus riches qui pourront jouir d'une vue. Nous ne somme pas dupes les logements sociaux n'hériterons que de la vue sur Saint-Patrick ses camions et serviront de mur

sonore pour les plus riches. Ce projet qui se veut inclusif en apparence est un leurre pour faire passer encore les riches avant les moins fortunés. Les résidents des logements sociaux n'auront pas accès aux mêmes espaces et services que ceux qui payent un condos dans les autres bâtiments. Ils ne seront pas inclus par les copropriétaires et seront à part. C'est ce qui se produit dans les projets similaires (ex. : Arbora) qui comprennent une bâtisse de logements sociaux. Ce sera finalement deux solitudes, deux classes qui resteront loin l'une de l'autre. Le promoteur n'est pas là pour rendre service à la société, il est là pour se rendre service à lui-même et faire tout ce qu'il peut pour faire de l'argent.

Nous avons trouvé la présentation du promoteur et ses réponses aux questions lors de l'assemblée vaseuses, creuses et sans fondements véritable. Il évitait de répondre aux questions qui se dirigeaient plutôt contre son projet. Il n'était pas transparent et omettait de répondre à celles des gens en faveur qui avait compris ce qu'ils voulaient bien entendre, les laissant sur une fausse impression et en sous-entendant que les jardins intérieurs seraient publics et ouverts à tous les citoyens. Cela est vraiment de la foutaise et c'est prendre les gens pour des imbéciles.

Si le promoteur désire à tout prix aller de l'avant avec ce projet, il devra nous donner 15 000\$ en dédommagement pour la perte de valeur que nous allons subir par le retrait de notre magnifique vue sur le Centre-Ville.

Nous vous remercions pour votre considération,

***Vanessa Goulet et Martin Moreau***

Des citoyens payeurs de taxes se sentant lésés par ce projet de condos.